



Aubervilliers, le 28 Février 2017

A l'attention de Mmes. & MM.
Les Présidents d'Associations Spécialisées de Race,
Associations Canines Territoriales,
Juges et membres du Conseil d'Administration de la SCC

Sec/MM/SM/03/2017/C/R

Madame
Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-dessous les dernières décisions et rappel du Comité de la Société Centrale Canine examinées au cours de sa réunion du 21 Février dernier :

NOUVEAU

1 - Pour les Nationales d'Elevage :

Le chien déjà homologué CHCS ne peut y être inscrit que dans une classe ne concourant pas pour le CACS (classe Champion ou Vétéran)

2 - Un nouveau règlement des Expositions a été validé par le Comité et sera en application le **1^{er} Juillet 2017**, il sera consultable sur le site de la SCC.

3 - Un nouveau règlement des Juges a également été validé par le Comité et sa date d'application est le **2 Avril 2017** consultable également sur le site de la SCC.

4 - Indemnité kilométrique pour le déplacement des juges est passée à **0,50 € à partir du 1^{er} Juillet 2017**

RAPPELS

Nous vous rappelons que **depuis le 1er Juillet 2015** tous **les chiens ayant les oreilles coupées** pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc....) **ne sont plus autorisés à accéder aux manifestations canines officielles** organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine (sauf les chiens nés en France avant le 28 Août 2008).

Depuis le 1^{er} Janvier 2016, pour **toutes homologations (titre de champion, Trialer etc.)**, le sujet doit être identifié **ADN** et la présence de l'empreinte génétique dans la base SCC est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Président

Michel MOTTET

POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Association loi 1901 exonérée de TVA (selon art.2617-1-b du CGI) - N° Siret : 314 775 495 000 26
155, avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex - FRANCE
Tél.: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax : +33 (0)1 49 37 01 20 - Fax Lof : +33 (0)1 49 37 55 99
www.centrale-canine.fr